

ABORDER LA MANIPULATION DE L'INFORMATION ET LES INGÉRENCES NUMÉRIQUES ÉTRANGÈRES DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS

■ ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)

L'EMC intègre, dès le cycle 3 et jusqu'au lycée, ces enjeux et propose un tableau de progression en éducation aux médias et à l'information (EMI). Les entrées thématiques suivantes permettent un travail explicite sur la manipulation de l'information (LMI) et les ingérences numériques étrangères (INE), en articulant des connaissances critiques approfondies et le développement d'aptitudes et d'attitudes, et en permettant de les prolonger par des projets pédagogiques interdisciplinaires le cas échéant.

Au cycle 3, les professeurs peuvent l'aborder dans les thématiques de liberté et de droits fondamentaux, notamment par un travail sur la liberté d'expression, dans une démocratie.

Dès la classe de CM2, la notion de « désinformation » apparaît une première fois : elle peut être appréhendée dans le cadre d'un travail sur la liberté d'expression et la liberté de la presse, pour « faire comprendre que l'accès à une information fiable et vérifiée est essentiel en démocratie ». Une démarche d'apprentissage propose « d'appréhender la notion de "désinformation" avec les élèves (et ses possibles conséquences) » et de « consolider les bonnes pratiques face à l'information (évoquer par exemple les lois de 2018 relatives à la manipulation de l'information) ». Voir un exemple de mise en œuvre dans [le livret d'accompagnement](#).

La désinformation peut également être évoquée en sixième, comme étant l'un des risques liés aux usages du numérique.

Au cycle 4, les thématiques démocratie et libertés fondamentales offrent des entrées pour aborder les désordres informationnels.

Dans la partie du programme de quatrième « Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale », en lien avec les notions d'ordre public, de souveraineté nationale et de défense, il est proposé, à partir de l'étude de tentatives d'ingérences étrangères repérées par VIGINUM, de comprendre les mécanismes et enjeux de la guerre informationnelle.

[Le livret d'accompagnement du programme de quatrième](#) propose une activité intitulée « comprendre les mécanismes et enjeux de la guerre informationnelle à partir de l'étude de tentatives d'ingérences étrangères ». On y trouve des définitions, un éclairage pour le professeur, ainsi qu'une proposition d'activité à partir de l'étude de la campagne RNN (Dopplegänger) analysée par VIGINUM.

En classe de troisième, l'information est appréhendée comme un enjeu essentiel du jeu démocratique, « tout particulièrement à l'ère du numérique et avec l'émergence des « intelligences artificielles ». » Le programme propose d'étudier des « exemples de désinformation et d'opérations de déstabilisation en s'appuyant sur la loi du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information ». Il est également proposé comme démarche de « Montrer comment la désinformation peut nourrir le complotisme, en lien notamment avec le racisme et l'antisémitisme » et (de montrer) « à travers la production d'une information [...] l'importance de l'établissement rigoureux des faits et de la distinction entre croyance, opinion et savoir ».

Au lycée, la réflexion sur la citoyenneté et la défense nationale permet d'articuler LMI et INE avec les enjeux de sécurité nationale, tout en développant les compétences numériques des élèves (CRCN).

Dans la partie du programme de seconde et de CAP « Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux) », il est souligné, en lien avec la notion de liberté d'expression, que le numérique « multiplie les possibilités d'information, mais altère la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par un phénomène de boucle, de nouvelles possibilités d'information donnent lieu à de nouvelles possibilités de « désinformation ». La démarche d'apprentissage suivante est proposée autour de la nouvelle donne que constituent internet et les réseaux sociaux : « Engager une réflexion sur l'évaluation des sources d'information et sur les critères de leur fiabilité ; les problèmes soulevés par l'intelligence artificielle (IA), les algorithmes de recommandation ; les désordres informationnels (mésinformation, malinformation, désinformation, réinformation, « chambres d'écho ») ». La question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen et mondial est également abordée, en interrogeant la responsabilité des utilisateurs et des fournisseurs d'accès. Voir un exemple de mise en œuvre dans le [livret d'accompagnement de seconde générale et technologique](#) et dans [le livret d'accompagnement de seconde professionnelle](#).

Dans la partie du programme de première « la République et la nation », en lien avec les notions de défense et de sécurité nationale, ainsi que de société numérique, il est proposé, à partir d'études de cas, de présenter les modalités et les enjeux de « guerres hybrides ». [Le livret d'accompagnement du programme de première](#) propose une activité intitulée « La défense de la souveraineté nationale face à des enjeux liés à l'émergence d'une société numérique ». Au cours de l'activité, les élèves sont amenés, à partir d'un exemple d'une opération de désinformation visant à influencer l'opinion publique lors de la tenue d'élections (par exemple de l'ingérence dans les campagnes électorales) à comprendre les nouveaux enjeux de la sécurité nationale dans le cadre d'une société numérique.

En terminale, le numérique est également cité comme un exemple de grand défi contemporain à aborder avec les élèves pour développer une culture du débat et une éthique de la discussion dans une société démocratique. La notion de « société numérique » permet de poser la question des critères de fiabilité d'une source à partir des méthodes de travail journalistique.

■ HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE- GÉOPOLITIQUE-SCIENCES POLITIQUES (HGGSP)

En histoire, la notion d'information n'apparaît explicitement dans les programmes d'enseignement qu'en classe de troisième : la guerre froide y est ainsi présentée comme « une guerre idéologique et culturelle, une guerre d'opinion et d'information ».

En géographie, l'information est abordée sous l'angle des réseaux de communication (internet, câbles sous-marins) en classe de terminale GT ainsi qu'en seconde professionnelle.

L'enseignement de spécialité HGGSP, permet d'approfondir ces sujets avec les élèves en croisant les clés de lecture de ces disciplines et en dépliant leur complexité. Un thème de première est intitulé « S'informer : un regard critique sur les sources et les moyens de communication » : son objet de travail conclusif porte spécifiquement sur l'information à l'heure d'internet. En terminale, le thème portant sur « l'enjeu de la connaissance » évoque à la fois les enjeux du renseignement et du cyberspace, notamment dans l'objet de travail conclusif qui permet d'articuler ces éléments dans l'étude de la cyberdéfense.

■ ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (EMI)

L'EMI, éducation transversale travaillée dans l'ensemble des disciplines, met l'accent sur la capacité des élèves à analyser l'information et la source dont elle émane. L'EMI outille donc les élèves pour distinguer les désordres informationnels, comprendre les modes opératoires des campagnes d'influence, évaluer les sources (fact-checking, OSINT), et adopter une posture critique vis-à-vis des contenus générés par IA.

■ AUTRES PROGRAMMES

Toutes les disciplines peuvent contribuer à l'éducation aux médias et à l'information. Certaines entrées programmatiques peuvent compléter ou appuyer les thématiques abordées ci-dessus.

Les programmes de sciences numériques et technologiques en seconde générale et technologique permettent ainsi de traiter les systèmes d'information et les réseaux sociaux, dont les phénomènes de désinformation.

En première et terminale générale, la spécialité numérique et sciences informatiques (NSI) traite des architectures matérielles qui peuvent être étudiées en complément ou à l'appui d'un travail mené en HGGSP ou EMC en première.

En langues vivantes étrangères, les programmes de 2025 proposent des pistes intéressantes qui permettent d'aborder le sujet, notamment pour les repères culturels communs : au collège l'axe 4 « Langage et médias » (en classe de troisième), et au lycée l'axe 5 « citoyenneté et mondes virtuels » (en classe de terminale).